




# Dossier Section Sportive Scolaire

## Via l'application « ipackEPS » sur le portail Arena

A compter de cette année 2022, les démarches d'ouverture de Section Sportive Scolaire, de projet et de bilan se feront via l'interface ipackEPS disponible dans Arena. Ce guide est destiné à vous guider dans les étapes préalables à votre démarche. Ensuite, selon le statut, vous trouverez 3 tutoriels détaillés :

<p><b>Si vous n'avez pas encore de SSS</b></p> <p><b>Demande d'ouverture :</b>  <a href="https://youtu.be/FUJzYLskCGQ">https://youtu.be/FUJzYLskCGQ</a></p>	<p><b>Si vous avez déjà une SSS</b></p> <p><b>Remplir le projet annuel de la SSS :</b>  <a href="https://youtu.be/SizZ4vGQ4nU">https://youtu.be/SizZ4vGQ4nU</a></p>	<p><b>Saisir le bilan annuel de la SSS :</b>  <a href="https://youtu.be/iH54YEF_2XY">https://youtu.be/iH54YEF_2XY</a></p>
---	---	---

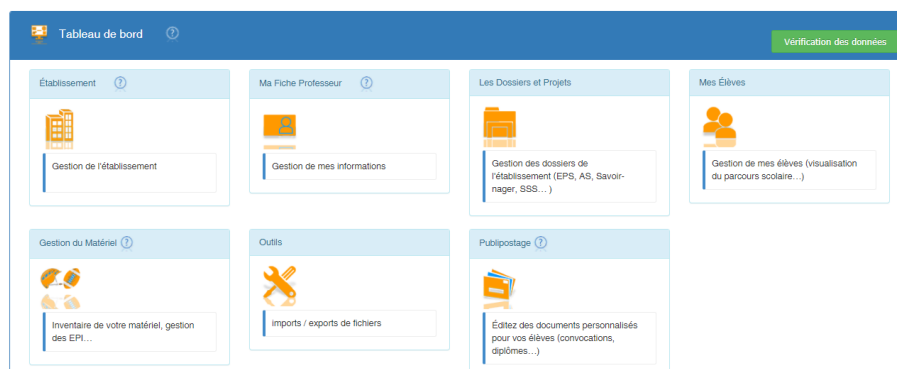
  

<p><b>Demande d'ouverture de SSS</b> ?</p>  <p>Saisissez votre demande d'ouverture de Section Sportive Scolaire</p>	<p><b>Projet Annuel SSS</b> ?</p>  <p>Saisissez votre projet Section Sportive Scolaire pour l'année en cours</p>	<p><b>Bilan de votre SSS</b> ?</p>  <p>Saisissez votre bilan de section sportive scolaire</p>
--	---	--

Plusieurs documents vous seront utiles pour réaliser cette démarche (sauf si vous les aviez déjà saisis cette année ou avant) :

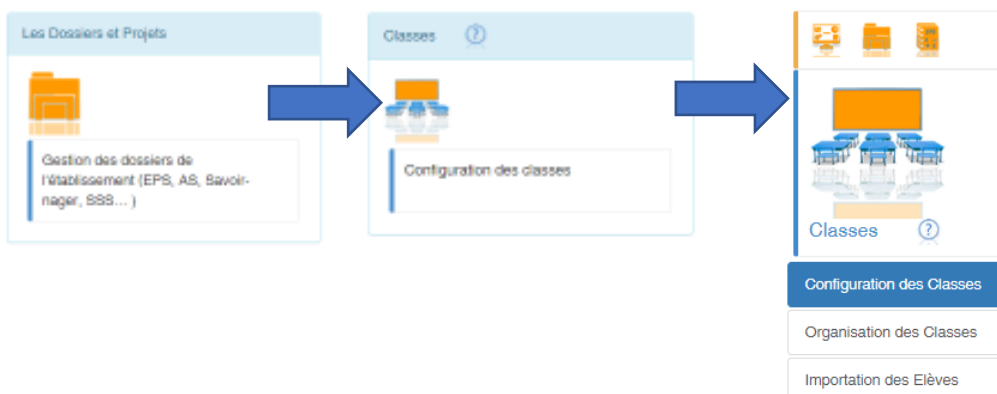
- Les axes du projet d'établissement,
- Les axes du projet EPS,
- Les axes du projet d'AS,
- Les axes du projet de la section sportive scolaire

Toutes les étapes partent du Tableau de Bord de l'application :



### 1. Préalable nécessaire : le coordonnateur EPS doit importer les élèves dans l'application

Depuis le tableau de bord, suivre le chemin suivant : Les dossiers et projets > Classes



Dans ce menu, aller dans « Importation des élèves » puis cliquer sur ce bouton :



Vous aurez un message de confirmation.

Revenez ensuite au **tableau de bord** :



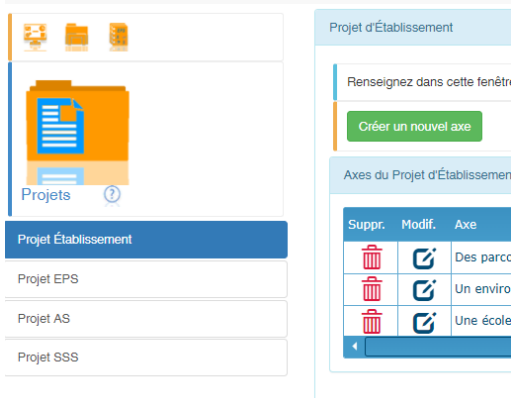
## 2. Se déclarer « coordonnateur de la Section Sportive Scolaire

Depuis le « Tableau de Bord », aller dans « Ma fiche Professeur ». Dans le menu de gauche, sélectionner « Fonctions » et cocher la case Coordonnateur Section Sportive Scolaire.  
Revenir au Tableau de Bord.

## 3. Configurer les projets, l'équipe, le groupe SSS, les élèves,...

### a) Définition des axes des projets de l'établissement

Depuis le tableau de bord, suivre le chemin suivant : Les dossiers et projets > Dossier EPS > Les Axes des Projets.



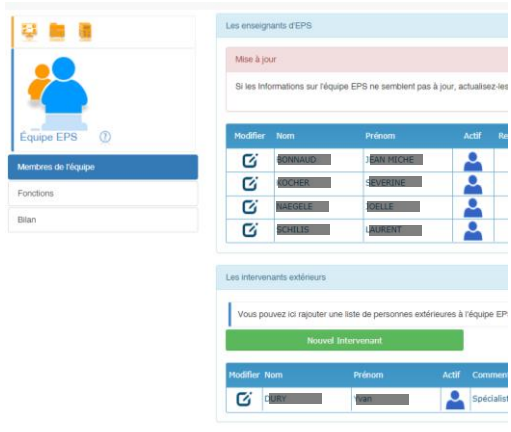
Il est nécessaire de saisir les axes des projets :

- d'Établissement,
- d'EPS,
- d'AS
- de la Section Sportive Scolaire.

Remontez ensuite d'un niveau (dans « Dossier EPS »)

### b) Équipe EPS et Intervenants Extérieurs

Depuis « Dossier EPS », cliquer sur « Équipe EPS et Intervenants Extérieurs ».



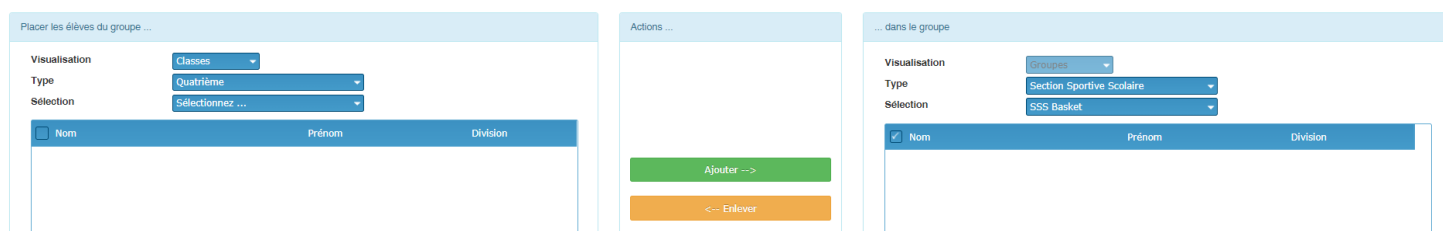
L'équipe EPS doit apparaître sur cette page. Si des intervenants extérieurs encadrent la Section Sportive, il est nécessaire de les saisir sur cette page à l'aide du bouton

**Nouvel Intervenant**

### c) Créer les Groupes Section Sportive Scolaire et attribuer des élèves

Depuis « Dossier EPS », cliquer sur « Groupes », puis choisissez « Sections Sportives Scolaires » dans le menu de gauche. Vous y définirez le nom des groupes, les intervenants, les S.A (séquences : APSA et période).

Ensuite, retournez dans « Dossier EPS » puis cliquez sur « Elèves ». Vous devrez, depuis les classes (colonne de gauche), affecter des élèves dans les groupes SSS :



#### d) Si besoin, créer l'installation sportive utilisée par la SSS

Si votre section s'entraîne dans un équipement que l'établissement n'utilise pas (EPS ou AS), il est nécessaire de le configurer.

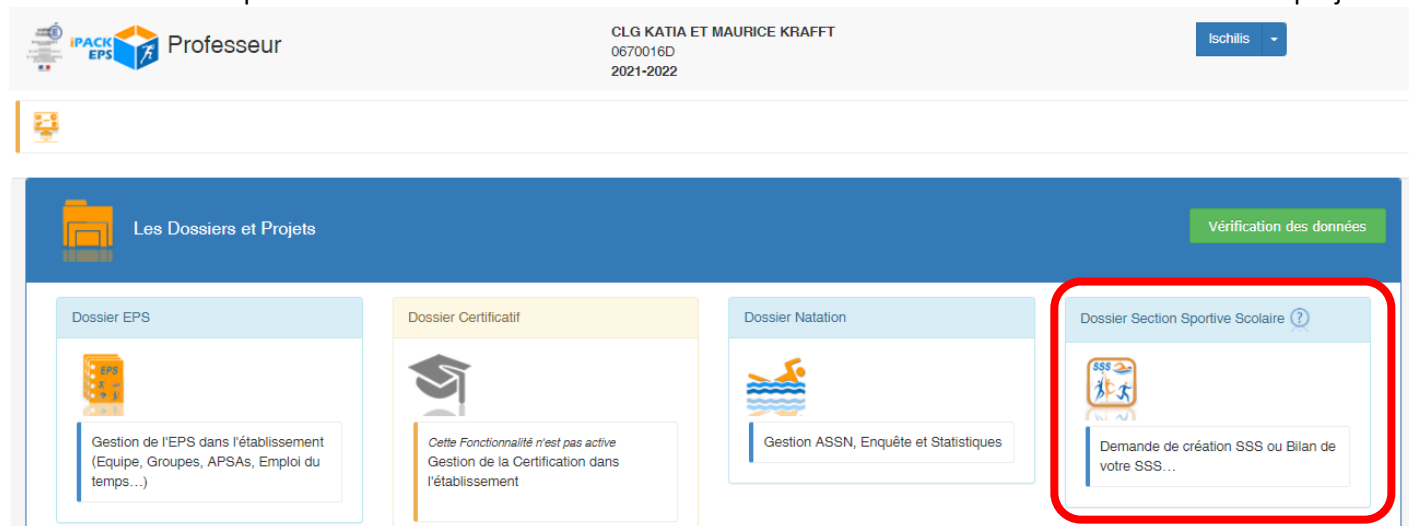
Depuis « Dossier EPS », cliquer sur « Equipements Sportifs » pour le rajouter.

#### e) Enfin... ajoutez les créneaux dans l'Emploi du Temps

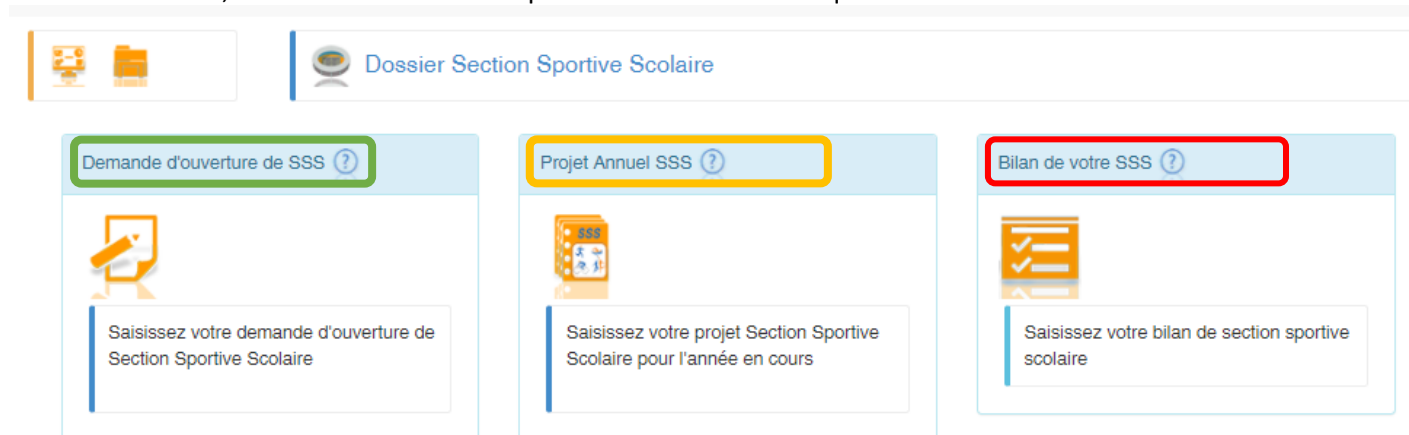
De la même manière que vous avez créé votre emploi du temps EPS et AS dans ipackEPS, vous devrez ajouter les créneaux Section Sportive Scolaire.

### 4. Dossier Section Sportive Scolaire

Le dossier Section Sportive Scolaire se trouve en suivant ce chemin : « Tableau de Bord » > « Les dossiers et projets ».



Selon votre statut, trois démarches sont disponibles dans cette rubrique :



Des tutoriels vidéo sont disponibles pour vous accompagner dans chacune de ces étapes.

**Demande d'ouverture d'une SSS :**

<https://youtu.be/FUJzYLskCGQ>

**Remplir le projet annuel de la SSS :**

<https://youtu.be/SizZ4vGQ4nU>

**Saisir le bilan annuel de la SSS :**

[https://youtu.be/iH54YEF\\_2XY](https://youtu.be/iH54YEF_2XY)

Les étapes que vous avez suivies dans ce guide vous permettront de remplir votre demande d'ouverture / votre projet annuel / votre bilan sans être bloqué par des éléments manquants.

En cas de difficulté, vous pouvez contacter :

[rozenn.pencreach@ac-strasbourg.fr](mailto:rozenn.pencreach@ac-strasbourg.fr)

[Laurent.schilis@ac-strasbourg.fr](mailto:Laurent.schilis@ac-strasbourg.fr)

Bon courage à vous,